

Charte du Cavalier Randonneur

Respect des autres :

Je croise ou double au pas les autres usagers des routes et chemins, en saluant poliment,
Je respecte les propriétés et chemins privés,
Je laisse derrière moi un gîte propre,
Je veille à donner une image positive des cavaliers à tous ceux que je rencontre,
Je suis à jour de mes assurances " Responsabilité civile ".

Respect de son cheval :

Je pars en randonnée avec un cheval préparé physiquement et mentalement,
Je m'assure de son état de santé (vaccins, vermifuges, dents, ferrure, dos),
Je choisis un matériel adapté et en bon état,
Je garde à l'esprit l'adage " Qui veut voyager loin ménage sa monture ",
Je m'occupe de mon cheval avant de m'occuper de moi.

Respect de l'environnement :

J'adapte mes allures à l'état du terrain et à la visibilité,
Je ne sors pas des chemins autorisés,
Je ne laisse aucun déchet derrière moi dans la nature,
Je fais attention aux arbres, pour que mon cheval ne les écorce pas,
Je veille à la quiétude des lieux et des animaux que je croise.

A CHEVAL SUR LES CHEMINS DE L'ILLE-ET-VILAINE

www.equibreizh.com



Découvrir l'Ille-et-Vilaine à cheval en empruntant l'itinéraire équestre régional, l'Equibreizh, avec votre propre monture.

Une semaine à cheval en Pays de Brocéliande



Circuit équestre de 300 km, balisé et ponctué d'hébergements équestres.

Fichiers téléchargeables sur le site www.aaciv.com ou sur le site du Pays

Touristique de Brocéliande : <http://www.broceliande-tourisme.info/>



Association

A CHEVAL en Ille-et-Vilaine

Calendrier des randonnées 2010



Association A Cheval en Ille-et-Vilaine

Centre Clal Opéra - 35 740 PACE ☎ 02 99 85 66 21

aaciv@wanadoo.fr • www.aaciv.com